



BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SESSION 2021 - SÉRIE D



ATTESTATION DE REUSSITE ET RELEVE DE NOTES

Le jury d'examen, vu le procès-verbal de délibérations, déclare :

M. / Mlle. KOUAKOU LOÏC THEOPHANE

né(e) le 10/06/2004 à MARCORY

Centre de composition : COLLEGE EDOUKOU MIEZAN GRAND-BASSAM

Jury n° : J0882

N° de table : 215102456

Matricule : 14040377G

ADMIS(E)

Mention:

ASSEZ-BIEN

M.G.A. :

14,14 / 20

avec les notes suivantes :

Epreuves	Coefficients	Notes
Mathématiques	04	44 /80
Sciences de la Vie et de la Terre	04	64 /80
Physique – Chimie	04	20 /80
Français (Ecrit)	02	24 /40
Français (Oral)	01	15 /20
Philosophie	02	22 /40
Histoire et Géographie	02	26 /40
Anglais (Oral)	01	15 /20
Education Physique et Sportive	/	+ 07
Total général	20	237 /400
Epreuve facultative 1 (Arts Plastiques / Economie Sociale et Familiale)	/	00
Epreuve facultative 2 (Couture / Education Musicale / Langue Vivante)	/	+ 07
Total définitif	20	244 /400

Délibération faite à DABOU le 22/07/2021

Le président du jury (Nom, prénoms, signature et cachet)



Université de Grand Bassam
COUlibaly DAOUDE PONDALLAH

COULIBALY DAOUDE PONDALLAH

Pour toute authentification des informations figurant sur ce document ou pour l'établissement du diplôme et autres documents administratifs en rapport avec les résultats ci-dessus, s'adresser à la DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS